

Avis public



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

5055-5059, rue Paré

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 6 mai 2013, à 19 h, au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'emplacement d'un équipement mécanique de type transformateur sur socle (TSS) d'un nouveau bâtiment situé au 5055-5059, rue Paré.

Cette dérogation mineure concerne l'article 14 de la résolution CA11 170075 du projet particulier PP-51-2 et permettrait d'autoriser l'installation de l'équipement mécanique de type transformateur sur socle (TSS) à un nouvel emplacement.

Toute personne intéressée peut se faire entendre au conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

DONNÉ à Montréal, ce 17 avril 2013.

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement